

## LETTRE D'INFORMATIONS N°1 Octobre 2011

*Cette lettre d'informations est publiée trimestriellement dans le cadre du projet Bio-Methane Regions, soutenu par la Commission Européenne (programme Energie Intelligence Europe), l'ADEME, la Région Bretagne et la Région Pays de la Loire. Elle traite principalement de la méthanisation agricole au sens large, mais pourra concerner les autres secteurs (STEP, collectivité et CET). Cette lettre est à destination d'un public technique ; une version non-technique existe.*

Les lettres sont consultables sur notre site. [Lien](#)  
RAEE est aussi partenaire du projet Bio-Methane Regions  
et réalise des lettres d'information. [Lien](#)

### ACTUALITÉS

#### LANCEMENT DU PROJET BIO-METHANE REGIONS

Le projet Bio-Methane Regions a été lancé en mai 2011 à Cardiff (UK). C'est un projet de 3 ans, financé par l'Europe dans le cadre du programme Energie Intelligence Europe. Il regroupe 15 partenaires de 11 pays. La coordination est assurée par SWEA UK). [Plus d'infos](#)

Lors des deux derniers jours de la rencontre ont lieu des conférences sur la biologie, les intrants, les digestats, l'injection du biogaz, les paramètres de gestion des unités... Un résumé de ces conférences est disponible sur notre site internet. [Lien](#)



Les partenaires du projet devant le Millennium Center de Cardiff (UK),  
© FEDARENE

#### LE PLAN BIOGAZ RENOUVELÉ

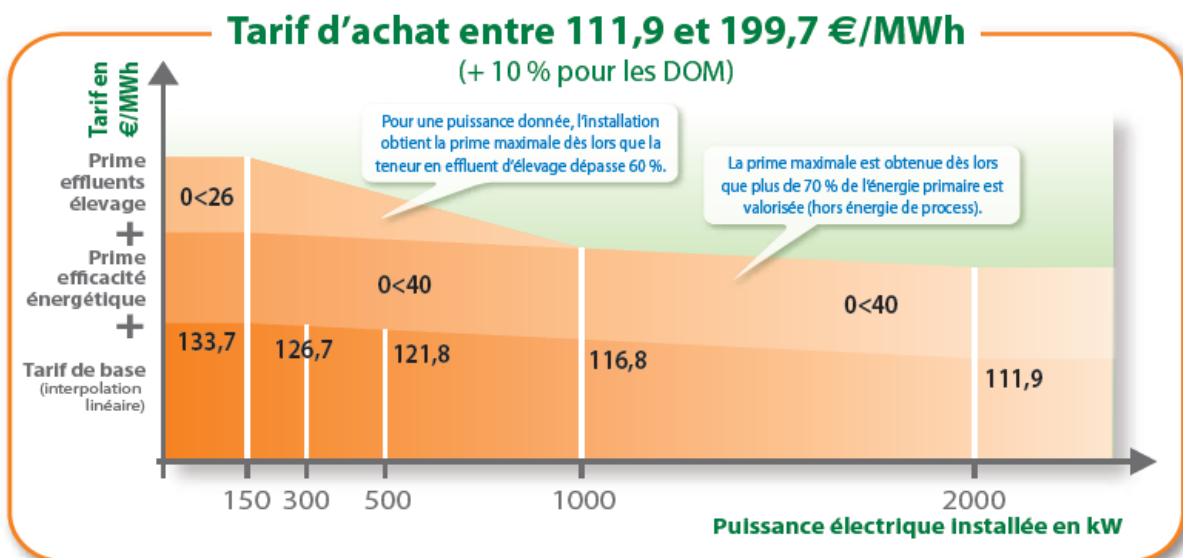
Le Plan Biogaz Bretagne-Pays de la Loire est renouvelé sur la période 2011-2013. Ses partenaires que sont les directions régionales de l'ADEME, la Région Bretagne, la Région Pays de la Loire et AILE, ont souhaité poursuivre cette animation interrégionale. [Plus d'infos](#)

## LE TARIF D'ACHAT DE L'ÉLECTRICITE

Le nouveau tarif d'achat de l'électricité issu des installations qui valorisent du biogaz a été publié par arrêté fin mai 2011. Cet arrêté, tant attendu par la filière, se décompose en trois parties :

- Tarif de base selon la puissance installée : de 13.37 c€/kWh pour une unité ≤ 150 kW à 11.19 c€/kWh pour une unité ≥ 2 000 kW.
- Prime aux effluents d'élevage : en fonction de la puissance installée et du tonnage d'effluents d'élevage ; maximum de 2.6 c€/kWh pour une unité ≤ 150 kW avec plus de 60 % d'effluents.
- Prime à l'efficacité énergétique : maximum de 4 c€/kWh pour une unité qui valorisent plus de 70 % de l'énergie du biogaz.

La valorisation du biogaz prend en compte les valorisations électrique et thermique. Cette dernière exclue : le chauffage du digesteur, la transformation des intrants, les valorisations remplaçant de l'énergie électrique...



Source : ADEME, AILE, Solagro, TRAME, 2011, La méthanisation à la ferme

## LES ARRÊTÉS PARUS AU JO

L'arrêté fixant les conditions d'achat de l'électricité produite par les installations qui valorisent du biogaz est paru le 21 mai 2011 au journal officiel (texte du 19/05/2011). [Lien vers Légifrance](#). Un arrêté modificatif est sorti par la suite, pour corriger une faute de frappe ; [lien vers Légifrance](#).

Le décret portant sur diverses dispositions relatives à la prévention et à la gestion des déchets est paru le 12 juillet 2011 (texte du 11/07/2011) ; il concerne les gros producteurs de biodéchets. [Lien vers Légifrance](#)

## CALENDRIER

### **LE SALON BIOGAZ EUROPE À NANTES**

La deuxième édition du salon Biogaz Europe se tiendra à Nantes les 25-26/10/2011 suivi d'une journée de visites le 27/10. AILE, au travers du Plan biogaz, est partenaire du salon.



En parallèle du salon, se tiendront des conférences (4 sessions) qui traiteront de : l'état actuel du biogaz sur trois marchés émergents européens du biogaz, en mettant en particulier l'accent sur la co-digestion (+ études de cas) ; le biométhane pour l'injection dans le réseau, pour le transport, perspectives ; le rendement tout au long de la chaîne du biogaz, de l'alimentation en substrats à l'utilisation de l'énergie ; les modes de valorisations des digestats. [Plus d'infos](#)

### **L'INAUGURATION DE LA 1<sup>ÈRE</sup> UNITÉ DE MÉTHANISATION AGRICOLE DE MAINE-ET-LOIRE**

L'unité de méthanisation de la SCEA du Bois Brillant, 1<sup>ère</sup> unité de méthanisation agricole de Maine-et-Loire, a été inaugurée le 30 septembre, en présence de Joseph Bossé, Député, Dominique Tremblay, Conseiller régional des Pays de la Loire, et Joëlle Kergreis, Directrice régionale de l'Ademe. L'unité de 100 kW permet de chauffer l'élevage de canards, l'eau des veaux de lait et quatre maisons.

Thierry, Isabelle et Audrey Lore, associés de la SCEA du Bois Brillant, ont organisé des portes-ouvertes durant le week-end du 1<sup>er</sup> et 2 octobre pour présenter leur projet. Ce fût un franc succès. [Plus d'infos sur le projet](#)



© AILE

### **PORTES OUVERTES MÉTHANISATION AGRICOLE EN ILLE-ET-VILAINE**

L'EARL Treflamm ouvre ses portes les 7 et 8 octobre 2011. Mise en service en août, l'unité de 100 kW permet de chauffer le poulailler, l'eau des veaux de boucherie et la maison.

[Plus d'infos](#)



## PUBLICATIONS

### « RÉUSSIR UN PROJET DE MÉTHANISATION TERRITORIALE ET MULTIPARTENARIALE »

Coop de France et FNCuma viennent de réaliser un guide pour accompagner les projets de « méthanisation territoriale et multipartenariale ». Ce guide a été réalisé avec le concours financier de l'ADEME et du Ministère en charge de l'agriculture, sous le pilotage technique de AILE avec la participation du CEMAGREF, de RAEE, de Solagro, de TRAME et du Club Biogaz. [Plus d'infos](#)



### EXPLIQUER LA MÉTHANISATION À LA FERME

L'ADEME, AILE, SOLAGRO et TRAME viennent de réactualiser la brochure sur la méthanisation à la ferme. C'est un document d'une vingtaine de pages disponible en version papier et internet. Une plaquette recto/verso qui résume les principales idées sera également disponible sur internet. [Plus d'infos](#)

### UN GUIDE POUR LE RACCORDEMENT

ERDF Ouest a publié un guide « la production par méthanisation et vous ». Il a pour but d'aider les futurs producteurs à mieux comprendre les démarches pour le raccordement. [Plus d'infos](#)

### L'ÉTAT DES LIEUX DES PROJETS DANS L'OUEST

La carte des projets de méthanisation et des autres valorisations du biogaz dans l'Ouest ont été mises à jour. Il y est joint un tableau avec les données clefs de la filière par région. [Plus d'infos](#)

## Vos contacts



**AILE**  
73 route de Saint Briec – CS 56520  
35065 RENNES Cedex  
Tel : 02.99.54.63.23 - [info@aile.asso.fr](mailto:info@aile.asso.fr)

Vous ne souhaitez pas recevoir cette lettre d'information [cliquez là](#).